

COACHING

Anglais Professionnel



PUBLIC CONCERNÉ :

- Les Personnels exécutifs et/ou commerciaux.

FINALITÉ :

- Acquérir une aisance et des techniques précises qui vont faciliter les échanges en langue Anglaise

PRE-REQUIS : Ce type d'action individuelle est accessible pour les niveaux B1 (minimal) à C2

DURÉE : Variable selon le niveau de départ et les aptitudes recherchées

CONTENU (non exhaustif et adaptable selon les exigences de la fonction) :

- Prendre la parole dans les colloques et séminaires, parler de soi, de son entreprise et de son activité.
- Intervenir dans les réunions : Interrompre, Argumenter, Soutenir, Contredire, Expliquer
- Faire une présentation, identifier et utiliser les divers (documents) visuels et graphiques.
 - Communiquer avec efficacité et précision sur les chiffres et tendances, KPIs, ...
 - Adapter sa présentation aux attentes de l'auditoire en considération de votre objectif (WIIFM : "What's In It For Me")
 - Intéresser, Captiver, et Convaincre, éviter le "Death By Powerpoint"
 - Utiliser l'humour, les anecdotes pour animer le discours.
- Communiquer efficacement au téléphone, en l'absence de visuel et de gestuel
- Prendre des dispositions, les modifier, les annuler (Rendez-vous, visites, déplacements, séjours et réservations).
- Utiliser un registre de langue adapté aux interlocuteurs et aux diverses situations. (formel, informel, "businesslike", acronymes, "jargon" d'entreprise, tournures idiomatiques ...)
- La communication sociale (Convenances, politesse, "Small Talk")
- La communication pratique et de nécessité (Déplacements, réservation douanes, Hôtel et restaurant, santé, ...)

MÉTHODOLOGIE (non exhaustif et adaptable selon les exigences de la fonction) :

- Réalisation des présentations réalistes.
- Écoute et vérification de compréhension (de documents sonores et visuels adaptés aux préoccupations)
- Développement d'argumentaires.
- Simulation de différends et conflits.
- Présentation de documents d'entreprise.



PRÉCISION : **BUSINESS Lingua** s'engage à une **stricte confidentialité** dans le cadre de chacune des actions entreprises (sauf accord préalable et explicite du donneur d'ordre).